



Atelier sous-régional sur l'accès et le partage des avantages pour les pays africains francophones

*Accueillie par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
24-28 octobre, Abidjan, Côte d'Ivoire*

- Note conceptuelle -

Contexte

Depuis l'entrée en vigueur du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) en 2014, les États africains ont intensifié leurs activités en vue de développer leurs systèmes nationaux d'APA. À l'échelle régionale, des orientations sont données par les directives de l'Union africaine pour une mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya depuis 2015, et le Groupe africain continue de jouer un rôle important dans les négociations des parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Protocole de Nagoya.

L'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA soutient l'élaboration de cadres réglementaires, le développement de chaînes de valeur respectueuses de la législation et l'implication dans l'APA des populations autochtones et des communautés locales dans ses pays partenaires africains. En outre, elle continue de fournir des services de renforcement des capacités sur l'APA et des questions associées aux acteurs de tous les pays d'Afrique ainsi que des régions des Caraïbes et du Pacifique, et encourage leur engagement dans les processus internationaux liés à l'APA.

La diversité des climats et des paysages de Côte d'Ivoire fait de ce pays l'un des points chauds de biodiversité en Afrique de l'Ouest. La diversité génétique du pays suscite l'intérêt des chercheurs depuis des décennies et plusieurs ingrédients pharmaceutiques, cosmétiques et alimentaires trouvent leur origine dans des ressources génétiques et/ou des connaissances traditionnelles ivoiriennes. La Côte d'Ivoire a ratifié le Protocole de Nagoya et développe actuellement son système national d'APA, qui servira de base aux futurs contrats d'APA que le pays signera avec des utilisateurs du monde de la recherche et du secteur privé.

Approche et objectifs

A l'approche de la 13^{ème} Conférence des Parties à la CDB et de la deuxième Réunion des Parties au Protocole de Nagoya (COP-13 / MOP-2), qui se tiendra à Cancún, au Mexique, en décembre 2016, l'Initiative APA organise deux ateliers sous-régionaux pour les pays d'Afrique anglophone et francophone.

L'atelier francophone aura lieu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 24 au 28 octobre 2016. Il fournira un forum permettant aux parties prenantes de pays d'Afrique francophone d'apprendre les derniers développements en matière d'APA, d'échanger leurs expériences et de discuter des approches de mise en œuvre du Protocole de Nagoya et d'autres questions relatives à l'APA.

Les principaux objectifs de cet atelier sont les suivants :

- présenter le cadre d'orientation donné par les directives de l'Union africaine sur une mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya ;
- discuter des approches de développement des cadres réglementaires nationaux ;
- favoriser l'échange sur les approches stratégiques de valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées ;

- discuter des éléments et du fonctionnement des accords APA ;
- offrir un forum d'échange sur les approches visant à impliquer les populations autochtones et communautés locales (PACL) dans l'APA et intégrer la protection des connaissances traditionnelles.

Le programme de l'atelier comprendra également une visite de terrain d'une journée sur le site d'un cas d'APA ivoirien. Cette visite donnera l'occasion d'échanger autour d'un exemple pratique dans le contexte du futur système d'APA de la Côte d'Ivoire.

En vue de préparer l'atelier, il sera demandé aux participants de répondre à une petite enquête. Les résultats de cette dernière fourniront aux organisateurs des orientations pour finaliser le programme de l'atelier.

Participants

Les quelque 40 participants comprendront notamment les coordinateurs nationaux en matière d'APA, des représentants des populations autochtones et des communautés locales, des acteurs du monde de la recherche et de la société civile ainsi que des représentants du secteur privé.